

Burkina Faso

PREPARATION DE LA STRATEGIE D'APPUI AU PAYS (CAS) DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

NOTE D'ETAPE POUR DISCUSSION AVEC LES AUTORITES BURKINABE AU COURS DU MOIS D'AOÛT 1999

Banque mondiale 30 Juillet 1999

Document de Travail

Burkina

PREPARATION DE LA STRATEGIE D'APPUI AU PAYS (CAS) DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE.

NOTE D'ETAPE POUR DISCUSSION AVEC LES AUTORITES BURKINABE AU MOIS D'AOÛT 1999 ·

Table des Matières

Introduction

- I. Evolution de la stratégie d'appui de la Banque depuis le milieu des années quatre vingt
- II. Défis majeurs pour le Burkina Faso
 - Au niveau du grand objectif de développement qu'est la réduction de la pauvreté
 - . renforcement des ressources humaines
 - . arrêter la propagation du SIDA
 - . accroître la compétitivité de l'économie
 - Au niveau de la gestion du développement
 - adapter les institutions publiques aux défis présents.
 - accroître l'efficacité de la dépense publique et la coordination avec les bailleurs de fonds
 - choisir un scénario de développement pour la décennie 2000.
- III. Le sombre scénario de la régression
- IV. Le scénario de la vitesse de croisière
- V. Le scénario de l'accélération du développement
 - Justification et objectifs
 - Réformes nécessaires
 - Implications pour la partie Burkinabè et ses partenaires

Conclusion

Annexes

- 1. Tableau des orientations nationales et de la stratégie d'appui de la Banque 1984-1999
- 2. Eléments d'une matrice des réformes nécessaires dans un scénario d'accélération du développement

INTRODUCTION

- 0.01. La présente note (la Note) a pour objet de faciliter les discussions entre le Gouvernement du Burkina Faso et la Banque mondiale dans le cadre de l'élaboration du Country Assistance Strategy (CAS stratégie d'appui au pays) et de la préparation du document qui consigne les fondements, les orientations et les principaux éléments de la coopération entre le Burkina Faso et la Banque au cours des années à venir. La prochaine étape de ces discussions est prévue pour le début du mois d'août 1999.
- 0.02. La préparation de la Note a grandement bénéficié des réunions d'échange de vues organisées à Bobo-Dioulasso, Ouagadougou et Tenkodogo au mois de mai 1999. Parmi les documents de diverses sources qui ont été exploités, il convient de souligner (i) les notes de cadrages de la réflexion et le projet de note de synthèse produites par le Comité de pilotage de la préparation du CAS au sein de l'administration Burkinabè dirigée par M. Dabiré, DEGEP/MEF; et (ii) le rapport "Burkina Faso: compétitivité et croissance économique" préparé en mai 1999 par une équipe d'experts dirigée par M. Sirima, Secrétaire Exécutif du STCPDES.
- 0.03 Préparée par les équipes techniques de la Banque aux seules fins de faciliter les discussions, la Note contient des informations qui traduisent leur compréhension des enjeux pour le Burkina Faso mais n'a pas reçu l'aval des instances dirigeantes de la Banque mondiale. Toutefois, malgré le caractère technique de ce document de travail, qu'il soit partagé avec des représentants du secteur privé et de la société civile ainsi qu'avec les autres bailleurs de fonds, afin de recueillir également les avis de ces acteurs et partenaires au développement. Par ailleurs, s'agissant de la synthèse provisoire d'un travail en cours, la Note comprend des points dont des développements et précisions sont attendus des discussions prévues au mois d'août.
- 0.04. Après un bref rappel de l'évolution de la stratégie d'appui de la Banque au Burkina Faso au cours des quinze dernières années, la Note présente les défis majeurs du Burkina, puis examine les trois scénarios théoriquement possibles pour l'évolution de ce pays au cours des prochaines années.

I. EVOLUTION DE LA STRATEGIE D'APPUI DE LA BANQUE DEPUIS LE MILIEU DES ANNÉES QUATRE VINGT

1.01. Depuis le milieu des années quatre vingt, on peut distinguer quatre périodes dans les relations entre le Burkina Faso et la Banque : (i) 1984-1988 affectée par l'expérience de la période révolutionnaire ; (ii) 1989-1993 marquée par le rétablissement des institutions républicaines et la réorientation de la politique économique ; (iii) 1994-1996 dominée par la gestion de la situation après la dévaluation du FCFA ; et (iv) 1996-1999 pendant laquelle le Burkina Faso aura cherché à capitaliser sur les acquis de la dévaluation tout en poursuivant la consolidation des institutions républicaines et en jetant les bases d'une économie plus libérale et plus diversifiée. La coopération entre le Burkina Faso et la Banque mondiale au cours des deux dernières périodes a été organisée dans le cadre des deux derniers CAS préparés respectivement en 1994 et 1996. Le Tableau 1 en annexe donne les principaux éléments de chacune de ces périodes notamment les orientations du pays et les principales réformes et activités soutenues par la Banque.

1.02. L'analyse succincte de l'évolution de la stratégie d'appui de la Banque permet de souligner trois aspects fondamentaux de la démarche de la Banque : (a) la stratégie de la Banque est arrêtée en fonction des possibilités qu'ouvre la situation politique du pays ainsi que de ses orientations et de ses programmes d'actions notamment en matière économique, sociale et institutionnelle ; (b) depuis dix ans, on observe une suite logique dans l'évolution de la stratégie de la Banque avec un élargissement et un approfondissement continus du champ des réformes. Cette progressivité dans l'ampleur des réformes aura été en elle-même un facteur positif pour le développement des activités économiques ; (c) le rôle joué par les autres bailleurs de fonds est capital et les interventions de la Banque ont constamment tenu compte (et devront continuer à le faire) de l'assistance fournie par ces bailleurs de fonds.

II. DEFIS MAJEURS POUR LE BURKINA FASO

- Le grand défi auquel fait face le Burkina Faso est de réduire la pauvreté et l'extrême pauvreté de sa population, sa vulnérabilité face aux crises de toutes natures, et l'inégalité entre les différentes régions et groupes socio-économiques. Avec un revenu par tête équivalent à 218 dollars (1997) de même qu'au regard de l'indice de développement humain du PNUD, le Burkina Faso est effectivement l'un des pays les plus pauvres du monde. Environ 45 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté retenu par le Burkina. Les indicateurs sociaux restent nettement insuffisants même comparés à ceux des pays de la sous région : l'espérance de vie au Burkina est de 50 ans, la mortalité infantile de 98 pour mille, pratiquement quatre Burkinabè sur cinq sont illettrés, à peine une fille sur trois et (bientôt) un garçon sur deux sont scolarisés. Le défi de la réduction de la pauvreté est d'autant plus complexe que s'exerce la pression (notamment au niveau du système éducatif et de santé) d'une population dont le taux de croissance est estimé à 2,8% par an.
- 2.02 La situation du Burkina Faso s'améliore chaque année mais à un rythme qui ne permet pas d'envisager une réduction de la pauvreté sensible et qui ne permettra pas d'atteindre les objectifs fixés mondialement pour l'horizon 2015:
 - Réduction de moitié de la proportion de la population qui vit dans l'extrême pauvreté;
 - Education primaire universelle;
 - Egalité entre les genres;
 - Réduction de 2/3 de la mortalité infantile et juvénile;
 - Réduction de 3/4 de la mortalité maternelle;
 - Accès de toute la population concernée aux soins primaires de santé reproductive;
 - Renversement des tendances négatives de pertes des ressources environnementales.
- 2.03 Outre des facteurs écologiques et géographiques, la pauvreté du Burkina Faso est due essentiellement à:
 - une économie peu compétitive, croissant à un taux modeste qui ne permet pas de dégager revenus et de créer des emplois pour une large partie de la population, et qui n'engendre pas non plus des revenus pour l'Etat permettant d'assurer la fourniture des services sociaux et économiques de base;
 - une population peu éduquée, bénéficiant de peu de soins de santé et soumise, depuis quelques années, au risque majeur que fait courir la propagation du SIDA;

- une gestion du développement à laquelle ne participe pas assez différents acteurs de la vie sociale et qui souffre d'une formulation insuffisante de stratégies et de priorités;
- un manque d'efficacité des services publics et une coordination insuffisante de l'aide extérieure.
- 2.04. Des opinions exprimées lors des réunions d'échange de vues, ressortent des défis majeurs pour le Burkina Faso qui peuvent être regroupés en deux catégories : ceux qui ont trait au grand objectif du développement que constitue la réduction de la pauvreté et ceux qui portent plutôt sur la gestion de ce développement. La présentation séparée de ces défis ne doit nullement faire oublier leur imbrication.

AU NIVEAU DU GRAND OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT QU'EST LA PAUVRETE

- 2.05. Comme indiqué plus haut, le Burkina Faso reste marqué par l'ampleur de la pauvreté, une inégalité marquée, une vulnérabilité persistante, et un outil économique peu compétitif. A cela s'ajoutent des difficultés à contrôler l'expansion du SIDA, ce qui risque grandement de compromettre la poursuite de l'effort de développement.
- 2.06. Renforcer les ressources humaines. Les études montrent que le Burkina Faso ainsi que le Niger ont les plus faibles stocks de capital humain de la région (avec moins de 0,45 années d'éducation en moyenne pour la force de travail comparé à 2,19 en Côte d'Ivoire). L'ampleur du «déficit social » et l'écart entre la réalité d'une part et, d'autre part, les objectifs de croissance et de réduction de pauvreté que désire le pays sont tels qu'une politique particulièrement audacieuse et vigoureuse est indispensable.
- 2.07. Arrêter la propagation du SIDA. Au Burkina, les premiers cas de SIDA ont été diagnostiqués en 1986, et depuis lors, malgré les efforts déployés par le Gouvernement, les ONGs et autres partenaires au développement, l'épidémie ne cesse de progresser. Les données relatives à la prévalence du virus sont incomplètes. Cependant, il ressort que le taux général de prévalence de la population de 15 à 45 ans était estimé à 7,5% en 1998. L'épidémie commence à avoir un impact négatif sur le développement socio-économique du pays avec le décès de plus en plus nombreux de cadres et de main d'oeuvre qualifiée des secteurs productifs. Ceci fait prendre conscience à tous de l'extrême importance d'une action d'envergure.
- 2.08. Accroître la compétitivité de l'économie. L'économie burkinabè a un handicap sérieux du point de vue de sa compétitivité. Ce qu'il convient de mettre en relief est que ce handicap n'est pas seulement (voire principalement) le fait de la géographie et de la nature. Quelques illustrations donneront une idée des inefficacités et coûts qui grèvent l'économie burkinabè:
- les charges sociales moyennes payées par les entreprises modernes au Burkina (18,5% de la masse salariale) sont près de deux fois plus élevées qu'en Côte d'Ivoire (9,9-12,9%). De plus, ces charges sont relatives à une main d'oeuvre dont la productivité est estimée plus faible au Burkina que dans la plupart des pays voisins;
- l'eau (au-delà des 100m3) coûte quatre fois plus cher au Burkina qu'au pays de l'UEMOA le plus compétitif en la matière;

- pour les télécommunications un rapprochement analogue donne un chiffre six fois et demi plus élevé pour le Burkina ;
- à un prix de 55FCFA le kilomètre, le coût du transport routier intérieur est le plus élevé au sein de l'UEMOA;
- il en est de même pour l'électricité dont le coût du kwh de 124 FCFA au Burkina est plus de deux fois plus élevé que celui de 56 FCFA en moyenne en Côte d'Ivoire;
- en matière de fiscalité, l'une des meilleures illustrations se situe au niveau des produits pétroliers dont le coût rendu Ouagadougou est proche du coût aux ports de la côte ouestafricaine, mais qui subissent une imposition bien supérieure.

AU NIVEAU DE LA GESTION DU DEVELOPPEMENT

- 2.09. Parce que les défis majeurs de la pauvreté et de la compétitivité sont liés et qu'il faut s'organiser pour les relever simultanément, la question de la gestion du développement pose ellemême de grands défis.
- 2.10. Adapter les institutions publiques aux défis présents. L'un des grands défis, du point de vue de la gestion, est d'adapter les institutions publiques à l'évolution de la société et aux objectifs de progrès social et de compétitivité. La finalité des réformes institutionnelles doit être d'améliorer les services publics pour les populations et de créer un environnement administratif propice au développement des activités économiques et sociales. Avec ce souci, les années 1996-98 ont été marquées par la préparation puis l'adoption de textes législatifs majeurs relatifs à la Réforme globale de l'Etat, l'organisation de l'Administration et la gestion de la fonction publique et, enfin, le Texte d'orientation de la décentralisation (TOD). Cependant, nombre de services publics restent orientés et organisés en fonction du rôle assigné à l'Etat dans le passé. L'adaptation des institutions publiques au défis d'aujourd'hui et de demain demande notamment que l'administration se rapproche des administrés (déconcentration et décentralisation) et que les mandats, structures, et procédures des ministères et organismes publics clés soient révisés. Cette adaptation implique également la mise en place d'un système judiciaire performant offrant aux opérateurs économiques et aux acteurs de la vie sociale les garanties nécessaires à la bonne conduite de leurs activités.
- 2.11. Par ailleurs, afin de rendre pleinement effective l'option de gestion décentralisée et participative du développement, il faut programmer et organiser le transfert concomitant des compétences et des ressources tel que le TOD en affirme le principe. Dans ce contexte, le cadrage financier de la décentralisation est maintenant un impératif. Il convient de déterminer le rythme de mise en place des collectivités territoriales en fonction des contraintes financières locales et budgétaires au niveau de l'Etat. De même, la mise en oeuvre effective de la décentralisation rend nécessaire l'émergence d'une fonction publique "locale" (non étatique) dotée d'un cadre législatif et règlementaire suffisamment souple pour s'accommoder de la diversité des situations parmi les collectivités territoriales. Il convient aussi de structurer davantage la collaboration entre les organismes publics, d'une part, et d'autre part les utilisateurs et les bénéficiaires en s'appuyant notamment sur (i) des enquêtes régulières et systématiques et (ii) des cadres de concertation institutionnalisés.

- 2.12. Accroître l'efficacité de la dépense publique et la coordination avec les bailleurs de fonds. L'un des défis du Burkina est d'accroître l'utilisation stratégique, efficace et équitable de toutes les ressources publiques, quelle que soit leur provenance. Ceci implique une volonté de mettre en oeuvre des réformes des institutions et des procédures budgétaires qui visent à rendre le système plus performant et la gestion budgétaire plus fiable et transparente. Ceci implique bien sûr que les contributions des bailleurs de fonds soient conçues dans un esprit de partenariat véritable qui laisse au Burkina la responsabilité de la bonne utilisation des ressources publiques, sur la base de stratégies sectorielles et d'évaluations clairement définies et par rapport à des objectifs bien spécifiés.
- 2.13. Choisir un scénario de développement pour la décennie 2000. Au cours des années à venir, le Burkina pourrait connaître, théoriquement, l'un des trois scénarios suivants dont les deux derniers sont manifestement les plus vraisemblables:
 - un sombre scénario de régression;
 - un scénario dans lequel le pays considérerait que, dans son effort de développement, il a atteint une "vitesse de croisière" qu'il suffit de maintenir;
 - un scénario dans lequel le pays considérerait qu'il ne peut pas se contenter de la vitesse actuelle et engagerait un processus d'accélération du développement.
- 2.14. Les sections qui suivent présentent le contenu et les implications de chacun de ces scénarios en mettant en relief les orientations nationales et les réformes qui les sous-tendent ainsi que la stratégie que le groupe de la Banque mondiale pourrait apporter afin de continuer à appuyer les efforts du Burkina Faso dans chaque cas de figure. Le choix du bon scénario constitue lui-même un défi pour les autorités et le peuple Burkinabè.

III. LE SOMBRE SCENARIO DE LA REGRESSION

- 3.01. Même si le sombre scénario paraît peu vraisemblable, il convient d'évoquer les conditions dans lesquelles il pourrait se matérialiser. Ce scénario de la régression (sur tous les plans), pourrait résulter d'une rupture du consensus national établi maintenant depuis près de dix ans et qui porte : (i) sur le principe d'avoir des institutions républicaines et sur le mode de leur consolidation par la voie démocratique ; et (ii) sur la nécessité de poursuivre la mise en place d'une économie fondée sur la concurrence, dotée d'un secteur privé affirmé ainsi que d'un Etat efficace dans son nouveau rôle (élaboration des politiques, régulation des activités).
- 3.02. La rupture du consensus sur l'un quelconque de ces aspects et , a fortiori, sur les deux, serait lourde de conséquences : (i) augmentation de la pauvreté et de l'extrême pauvreté, tant en incidence qu'en profondeur ; (ii) dégradation des services sociaux (notamment santé, éducation, eau potable) et impossibilité de combattre l'épidémie du SIDA, par exemple, de manière significative ; (iii) baisse de l'investissement privé national et étranger, de l'aide extérieure (donc de l'investissement public) et, par conséquent, de la production ; (iv) inaptitude du Burkina Faso à faire face aux implications de l'intégration régionale ; ceci conduisant à la tentation de recourir à un isolement propre à accélérer la régression et ; (v) apparition rapide et accentuation

des déséquilibres (bien et services, monnaie, budget) entraînant un cadre macro-économique malsain pour les agents économiques.

3.03. Dans un tel cas de figure, la stratégie de la Banque serait voisine de celle adoptée entre 1984 et 1988. Il s'agirait de maintenir/nourrir un dialogue afin de contribuer à la formulation de meilleures orientations de politiques (études et notes de stratégie portant sur des thèmes transversaux et des aspects sectoriels). Eventuellement, un faible volume de prêts pourrait être envisagé à condition que ces derniers soient nécessaires pour mobiliser des dons auprès d'autres partenaires extérieurs et, ce faisant, puissent contribuer à limiter la dégradation des conditions de vie des couches de la population les plus vulnérables. En tout état de cause, les engagements annuels moyens du groupe de la Banque mondiale seraient modestes, excluraient tout appui budgétaire et porteraient sur l'éducation, la santé et la lutte contre le SIDA.

IV. LE SCENARIO DE LA VITESSE DE CROISIÈRE

- 4.01. Le scénario de la vitesse de croisière ne demande pas une longue description car il s'agirait essentiellement pour le Burkina de continuer sur sa lancée actuelle. Cela signifie en résumé : (i) la préservation du double consensus national évoqué plus haut ; (ii) une croissance économique oscillant entre 4 et 6% en fonction de la pluviométrie et des cours mondiaux des produits d'exportation; et (iii) la poursuite des réformes économiques et institutionnelles en cours.
- 4.02. Avec un taux de croissance moyen du PIB de l'ordre de 5% ce scénario comprendrait également, sur le plan macro-économique, l'objectif de limiter le taux d'inflation à 3 % par an et de réduire le déficit du compte courant extérieur (hors dons) à environ 10% du PIB par rapport au chiffre de 13,8% du PIB enregistré en 1998. Grosso modo, le Burkina maintiendrait son taux d'investissement brut actuel (27% du PIB) tandis que les finances publiques feraient toujours ressortir un solde primaire légèrement positif.
- 4.03. Au niveau des réformes, les programmes en cours seraient poursuivis à un rythme modéré, sans innovation majeure quant au champ des réformes et au mode de gestion du développement, et sans le bénéfice d'une véritable cohérence et simultanéité des actions. Il est du reste à noter que l'absence d'initiatives en matière de réformes réduirait la faisabilité de ce scénario dans la mesure où l'économie du Burkina est très peu diversifiée et que de nouvelles opportunités d'investissement et de croissance seraient limitées.
- 4.04. Dans ce scénario de vitesse de croisière, la Banque continuerait à soutenir les réformes en mettant l'accent sur les secteurs où se produisent le plus de changements au niveau des politiques structurelles et institutionnelles. Les activités d'études et de conseil seraient appréciables. Les engagements annuels moyens du groupe de la Banque mondiale se situeraient dans l'ordre de grandeur des engagements observés au cours de ces dernières années, contribuant ainsi à couvrir un besoin annuel moyen de financement extérieur de l'ordre de 400 millions de dollars.

V. LE SCENARIO DE L'ACCELERATION DU DEVELOPPEMENT

5.01. Le scénario de l'accélération du développement et celui de la vitesse de croisière présenté ci-dessus, ont évidemment en commun certains éléments de réformes parmi ceux qui figurent

dans la matrice en Annexe 2. Ils diffèrent cependant qualitativement. Concernant les réformes, la différence entre les deux scénarios tient à l'étendue et au contenu ainsi qu'à la profondeur et à la rapidité de mise en oeuvre. Autant d'aspects qui font du scénario de l'accélération du développement, une démarche systémique susceptible d'engendrer des changements de comportement radicaux au niveau des agents économiques et sociaux et, par là même, de générer sensiblement plus d'avantages économiques et de progrès social. C'est le seul scénario qui conduirait à une réduction de l'incidence et de la profondeur de la pauvreté et de l'extrême pauvreté dans le cadre des objectifs mondiaux fixés pour 2015.

JUSTIFICATIONS ET OBJECTIFS

- 5.02. L'idée centrale, derrière le scénario de l'accélération du développement, est de considérer les performances actuelles du Burkina comme réellement insuffisantes au regard des défis rappelés plus haut. Ainsi, avec une croissance du PIB de 5% par an, et vu le taux de croissance de la population, il faudrait environ 35 ans au Burkina pour atteindre le revenu moyen actuel du Sénégal. D'ailleurs si les performances économiques du Burkina depuis 1994 (année de la dévaluation) sont généralement considérées bonnes, cela tient au rapprochement fait avec les performances de la décennie antérieure. En réalité, malgré l'augmentation continue des ressources (combinaison budget national et aide extérieure) affectées aux secteurs sociaux, les progrès sont lents en matière d'éducation et imperceptibles au niveau de la santé. Il est donc clair que les perspectives de croissance actuelles déjà insuffisantes sont aussi incertaines quant à la lutte contre la pauvreté.
- 5.03. Pour atteindre l'objectif d'une réduction de moitié du niveau de la pauvreté en 2015, le Burkina doit adopter impérativement une stratégie de développement économique plus audacieuse. Contrairement au scénario précédent, il s'agit de modifier sensiblement les structures de l'économie de façon, notamment, à changer le mode d'intégration du Burkina Faso dans le marché mondial en augmentant la part des exportations de biens et services tout en se diversifiant afin de réduire la part relative des exportations de main-d'oeuvre et de produits primaires agricoles et d'extraction. Ce scénario mise sur l'accroissement de la productivité de la main d'oeuvre, l'amélioration substantielle de la compétitivité de l'économie, l'assainissement de l'environnement des affaires et un meilleur usage des ressources publiques.
- 5.04. D'après le rapport sur la compétitivité cité en introduction, une telle approche pourrait déboucher sur des gains de productivité globale contribuant jusqu'à 2,5% de croissance additionnelle au PIB, ce qui permettrait au revenu par tête de doubler en moins de 15 ans. Le cadrage macro-économique correspondant comprendrait une augmentation sensible de la dépense (notamment d'investissement) afin de soutenir les réformes décrites ci-dessous. Tout en s'assurant de l'efficacité des dépenses et en surveillant leur incidence réelle, la différence majeure par rapport au scénario de la vitesse de croisière, serait que le Gouvernement et ses partenaires reconnaîtraient la nécessité, pendant les quelques années à venir, d'un déséquilibre budgétaire supérieur aux niveaux observés au cours de ces dernières années. L'acceptation par tous les partenaires au développement de couvrir un tel déficit constitue donc un élément essentiel du scénario de l'accélération du développement.

REFORMES NECESSAIRES

- 5.05. Pour obtenir rapidement des gains de productivité, attirer l'épargne privée internationale, améliorer la compétitivité des entreprises et accélérer la croissance, le Burkina Faso pourrait adopter une stratégie de développement s'appuyant sur le renforcement des ressources humaines; le lancement d'une stratégie d'ouverture commerciale agressive orientée vers l'extérieur, la dynamisation du système financier, le développement des infrastructures économiques pour diminuer les coûts des facteurs, et l'adoption de politiques macroéconomiques plus ambitieuses.
- 5.06. Le renforcement des ressources humaines est une priorité si le Burkina vise une croissance "intensive" tirée par la productivité des facteurs et la compétitivité des secteurs. Le rôle moteur de l'agriculture et des services dans la génération du revenu et de l'emploi exige encore plus l'abondance et la qualité du capital humain, qui est à son tour un préalable pour l'afflux du capital "technologique", physique et financier, et pour la flexibilité et le développement des marchés.
- 5.07. Au niveau de l'éducation, l'accent doit être mis sur l'éducation primaire et secondaire, ainsi que sur la formation professionnelle. Dans ce sens, le Gouvernement a décidé d'entreprendre l'élaboration d'un programme décennal pour l'éducation de base et un cadre de concertation a été mis en place au niveau de tous les partenaires techniques et financiers du Ministère. Parmi les objectifs du Gouvernement on peut citer l'accroissement de l'accès aux écoles, en particulier dans les zones défavorisées, la scolarisation des filles, le meilleur accès à l'école en terme de coûts pour les familles, l'amélioration de l'environnement éducatif de l'école, une plus large part du budget de l'Etat à l'éducation de base.
- 5.08. Au niveau de la santé, la politique du Gouvernement doit favoriser l'accès géographique et financier aux soins de santé primaire. L'Etat devrait créer les conditions pour induire le secteur privé et les collectivités (décentralisation) à assumer l'essentiel de la production et la gestion des services. Dans ce sens, le Ministère de la Santé a décidé d'entreprendre un exercice participatif de mise à jour de la Politique Sanitaire Nationale et de préparation d'un programme national de développement sanitaire sur dix ans qui portera essentiellement sur (i) la mise en place d'un système de gestion basé sur la performance (budget programme, indicateurs de performances, etc); (ii) le développement d'une politique de ressources humaines (décentralisation du recrutement, rationalisation de la distribution et de l'utilisation des ressources humaines); (iii) le développement d'une politique de financement du secteur; (iv) le renforcement du partenariat avec les communautés, le secteur privé; et (v) la mise en place d'un système de mobilisation, coordination et suivi de l'aide extérieure. Cette mise à jour de la politique sanitaire est une impérieuse nécessité et sa réalisation dans les faits est fortement attendue sur le terrain.
- 5.09. Au niveau de la lutte contre le SIDA, une réponse nationale massive et effective devra être favorisée par une mobilisation aux niveaux les plus élevés de l'Etat. Cette volonté politique devra se traduire par l'élaboration d'un programme national qui pourrait prendre en compte (i) une meilleure gestion et coordination des activités, (ii) une meilleure surveillance épidémiologique, (iii) l'élaboration d'une stratégie nationale d'approvisionnement en méthodes contraceptives; (iv) le renforcement de la campagne d'information et communication; et (v) la promotion de la participation des communautés rurales dans la lutte contre le SIDA.

- 5.10. L'ouverture régionale et mondiale. L'analyse du commerce extérieur burkinabé fait ressortir un faible taux d'exportation (le plus bas de la zone UEMOA) avec comme corollaire un déficit structurel important de la balance commerciale. En effet, le Burkina a le plus faible taux d'ouverture de la sous région avec un ratio du commerce extérieur au PIB de 38%, contre 61% pour le Bénin et 70% pour le Sénégal et la Côte d'Ivoire. De même, l'investissement privé étranger est négligeable et l'investissement intérieur continue de dépendre à 70% de l'aide extérieure. Ceci est indicatif d'une faible ouverture sur le reste du monde et également d'une faible valorisation des atouts compétitifs du pays. Une politique agressive de promotion des exportations est donc souhaitable.
- 5.11. La dynamisation du système financier. Le secteur bancaire burkinabé est sorti renforcé de la restructuration engagée par les autorités. Toutefois, les ménages, comme les PME, continuent d'avoir un accès difficile et coûteux au crédit bancaire et aux services financiers de façon générale. Le Burkina Faso pourrait susciter une plus grande concurrence au sein du marché financier à travers : (i) une meilleure organisation du marché informel et son intégration au système financier formel; (ii) l'appui à l'éclosion de la microfinance et le développement de produits d'épargne/assurance pour les biens sociaux, notamment l'éducation et la santé; (iii) la facilitation de l'entrée de nouveaux opérateurs sur le marché formel; (iv) la mise en place d'un organisme d'assurance des dépôts qui assumerait en partie le rôle de supervision actuellement conféré à la Commission Bancaire.
- 5.12. Le développement des infrastructures économiques. L'amélioration de la compétitivité de l'économie nécessite des infrastructures économiques performantes, capables d'assurer l'offre de services clés en quantité, en qualité et à moindre coût. On constate que l'infrastructure économique du Burkina Faso- transports, communications, énergie et eau est de faible capacité et particulièrement onéreuse pour les usagers. C'est l'une des causes principales des coûts de production élevés dans le pays. Plus que l'« enclavement », il ressort des analyses que c'est le caractère non concurrentiel de la production et de la distribution de ces services et les politiques concomitantes de tarification et d'investissement qui sont à l'origine de leurs déficiences. Dans le domaine des transports, un effort considérable a été consacré au développement du transport terrestre notamment, les connexions avec les pays voisins sont assurées, ce qui place le pays en assez bonne position pour les échanges sous-régionaux. Il reste cependant à développer les liaisons intérieures. En matière de transport aérien, le quasi duopole Air-Afrique/Air France affecte les performances du secteur. En ce qui concerne l'énergie et les télécommunications, la faible capacité et les coûts relativement élevés entravent l'expansion de ces secteurs pour lesquels existe pourtant une forte demande potentielle.
- 5.13. Dans presque tous ces secteurs clés télécommunication, énergie et transport la structure monopolistique du marché au stade de la production ou de la distribution ainsi que l'absence ou la faible capacité étatique de régulation sont au coeur de plusieurs insuffisances dont : le sous-investissement chronique en maintenance autant qu'en appropriation de technologies nouvelles, un service clientèle médiocre et une tarification pénalisante pour les opérateurs et, enfin, concernant l'énergie, l'absence d'un programme d'investissement à moindre coût qui contribuerait à un développement rationnel du secteur. L'expérience d'un nombre grandissant de pays en développement Sri Lanka, Ghana, Sénégal et Côte d'Ivoire indique que l'axe principal de la réforme et le meilleur instrument de «régulation» est l'instauration de la concurrence.

- 5.14. <u>Libéralisation et promotion du Secteur privé</u>. La stratégie du Gouvernement visant à rendre l'économie Burkinabé compétitive et à favoriser un développement de nouvelles activités génératrices de revenus par le privé pourrait s'articuler autour de deux axes: (i) la libéralisation et l'amélioration de l'environnement légal et institutionnel, et (ii) la promotion des investissements et du développement d'entreprises privées performantes capables de capter rapidement le potentiel de source de croissance inexploité au Burkina Faso et de capitaliser sur l'amélioration de la compétitivité et de l'environnement.
- 5.15. Le premier axe aurait pour objectif principal de faire du Burkina Faso une "adresse dans le monde des affaires" (business address) susceptible d'attirer les investisseurs tant nationaux qu'internationaux. Dans cet axe devraient s'inscrire: (i) la libéralisation du commerce et la création d'un cadre incitatif qui permette une simplification, automaticité et transparence des transactions; (ii) la libéralisation des services publics et secteurs d'infrastructures visant à l'augmentation significative de l'accès aux infrastructures et à l'amélioration de la qualité des services et la réduction des coûts; (iii) l'accélération du retrait de l'Etat des activités de production et de services couplée avec des mesures visant à stimuler l'investissement privé; et (iv) la facilitation du commerce en vue d'améliorer l'environnement logistique et d'assurer une meilleure intégration des services.
- 5.16. Le deuxième axe porterait sur la promotion des investissements privés et sur le développement d'entreprises privées performantes. L'objectif serait de répondre à un certain nombre de contraintes résultant plutôt de la spécificité du secteur privé burkinabè qui est très atomisé et qui a besoin d'être accompagné dans le développement de l'esprit et de la pratique d'entreprise. A cette fin, l'appui aux institutions de soutien au secteur privé de même qu'aux organisations professionnelles impliquerait un développement d'une culture de l'information civile, comme technologique et économique. Au niveau des entreprises, des appuis pourraient aussi porter sur la formation et le conseil à l'attention des entrepreneurs, les structures de promotion des produits de même que le contrôle de qualité et la prospection commerciale, et la recherche de partenariats.
- Maintien d'un cadre macro-économique sain. La stabilité macro-économique est une condition essentielle pour la compétitivité globale de l'économie, pour l'accélération de l'investissement (intérieur comme étranger), et la croissance. Il est donc indispensable pour le Burkina de continuer une politique assurant un cadre macro-économique sain qui limite la volatilité et les déséquilibres financiers, et conduise à une croissance soutenue et inflationniste du revenu. Dans le même temps, la politique fiscale, en particulier, doit viser à améliorer les atouts compétitifs du pays, en réduisant les distorsions sur les marchés et plus généralement le poids de la fiscalité sur les opérateurs (élargissement de l'assiette par la réduction des exonérations, homogénéisation et diminution importante des taux, amélioration des procédures de recouvrement). Quant à la politique budgétaire, elle doit surtout cibler le développement des infrastructures économiques et la provision des biens sociaux de base, avec l'objectif essentiel d'améliorer l'usage des ressources publiques et d'adopter un système de délégation des pouvoirs dans la transparence. Enfin la politique monétaire (comme celle du taux de change dans le contexte de l'UEMOA) devrait compléter les précédentes mesures et limiter les risques d'exposition aux chocs extérieurs, la dégradation des termes de l'échange et de la compétitivité.

IMPLICATION POUR LA PARTIE BURKINABE ET LES PARTENAIRES EXTERIEURS

- 5.18. La mise en oeuvre d'un scénario d'accélération du développement aura des implications de diverses natures et demandera des changements de comportements aussi bien du côté de la partie Burkinabè que de celui des partenaires extérieurs. Il est recommandé qu'au cours des prochaines discussions d'août 1999 et au cours des mois à venir, le temps nécessaire soit consacré à l'examen de ces changements de comportements sans lesquels le défi de la gestion du développement serait très difficile à relever.
- 5.19. Concernant la partie Burkinabè, on peut signaler quelques pistes à compléter et à creuser:
- Stratégies sectorielles. Systématiser l'élaboration et la dissémination de documents de stratégie pour les principaux secteurs de l'économie est une nécessité. Les politiques économiques et sociales mise en oeuvre, les programmes de dépenses publiques exécutés (investissement et fonctionnement), ainsi que les actions menées devront être conformes aux contenus respectifs des documents de stratégie en question. Ceci implique que des priorités soient nettement définies dans un souci de rigueur.
- Organisation et mécanismes de coordination de l'action gouvernementale en matière économique et sociale. Il convient de s'interroger sur les changements que rendrait nécessaires le scénario de l'accélération du développement qui comprend des réformes de type "post stabilisation", visant une modification plus profonde des structures économiques. Par ailleurs, l'efficacité de l'organisation et des mécanismes actuels a été moindre au niveau des réformes institutionnelles. Ce dernier aspect appelle donc des innovations et des initiatives de la part des pouvoirs publics.
- Consolidation du système d'information pour la conduite de la politique économique. Actuellement, la demande en statistiques est faible et la production peu diffusée. En raison de l'ampleur de leurs effets, les mesures nécessaires dans le cadre du scénario de l'accélération du développement, demandent une plus grande et plus fiable information que ce soit pour l'élaboration, la gestion, l'exécution ou l'évaluation des politiques, programmes et projets de développement. Il convient donc d'arrêter un cadre général pour l'amélioration du système statistique. La réalisation d'un Schéma Directeur pourrait être l'élément fédérateur des différents producteurs de statistiques et une plate-forme de dialogue avec les utilisateurs.
- Concertation et participation. Le scénario de l'accélération du développement demande aussi que s'établissent des rapports entre les acteurs nationaux en rapport avec le rôle accru du secteur privé et le mode de développement décentralisé et participatif. A cette fin, il convient certainement de renforcer les mécanismes de concertation entre l'Etat d'une part et, d'autre part, les opérateurs privés et la société civile, notamment dans les phases de conception et de préparation des réformes. Pour leur part, les opérateurs économiques et les acteurs sociaux auront à travailler en vue d'une plus grande "professionnalisation" de leur démarche. Vis-à-vis de l'administration, il devront davantage s'affirmer comme des forces de proposition.

- Coordination de l'aide. Vu l'importance des financements extérieurs dans les finances publiques (85% des investissements), l'efficacité de la dépense publique dépend en grande partie de l'efficacité de l'aide. Dans ce domaine, beaucoup reste à faire et la partie nationale (Etat mais aussi collectivités territoriales) devrait considérer la coordination de l'aide comme l'un des défis majeurs actuels de la gestion du développement. Dans cette perspective, les documents de stratégie sectorielle indiqués plus haut auront un rôle primordial. Par ailleurs l'examen des moyens permettant de renforcer la capacité d'analyse et de pilotage des services chargés de la coordination de l'aide, à différents niveaux, semble maintenant un impératif (collecte de l'information, analyse des données, organisation des consultations de différents types, suivi et évaluation des activités de coordination de l'aide).
- 5.20. Concernant les bailleurs de fonds, le scénario de l'accélération du développement ne demande pas des ajustements mineurs mais des changements de comportement radicaux à bien des égards.
- Respect du cadre opérationnel de référence. Les bailleurs de fonds doivent s'astreindre à situer leurs interventions respectives dans le cadre opérationnel de référence que constitue les stratégies macro-économiques et sectorielles arrêtées par les autorités après concertation avec les partenaires nationaux et extérieurs. Par moment, cela ira à l'encontre de la visibilité immédiate de l'organisme pourvoyeur d'assistance. Cependant, le souci légitime de visibilité devrait être pris en compte par d'autres voies que celles susceptibles de compromettre l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies pertinentes.
- Effort soutenu d'harmonisation. Les bailleurs de fonds doivent oeuvrer pour une plus grande harmonisation des recommandations en matière de réforme, de méthodes et procédures et, enfin, de dispositions pratiques relatives à l'exécution des projets et à l'organisation des missions (des questions telles que l'aide liée pourraient être abordées). Ce faisant, ils faciliteront l'action du Gouvernement en matière de coordination de l'aide. Si les dispositions actuelles ont permis des résultats encourageants dans certains secteurs (transport, éducation...) et au niveau des politiques macro-économiques (Test sur la conditionnalité reformulée du SPA), ces dispositions de coordination de l'aide nécessitent une évolution dont les termes restent à discuter et à arrêter.
- Transfert de ressources financières conséquent. Il convient de souligner une nouvelle fois que le scénario de l'accélération du développement, en raison de l'intensification des réformes qui le sous-tend (notamment, pour les premières années, l'incidence négative prévisible des mesures de libéralisation sur les recettes fiscales) implique que les bailleurs de fonds du Burkina Faso soient pleinement sensibilisés à la nécessité de transferts réguliers de ressources financières dans les années à venir nettement plus importants que ceux effectués au cours des années récentes.

CONCLUSION

6.01. La présente Note est une invite à : (i) s'interroger sur les défis majeurs du Burkina en matière économique et sociale au cours de la décennie 2000 ; (ii) identifier la réaction qui permettrait au pays de faire face à ces défis et, (iii) définir les réformes à mettre en oeuvre. La Note reste nécessairement incomplète à beaucoup d'égards, notamment au niveau de la matrice des grands blocs de réformes dont l'élaboration proprement dite ne peut être que le fruit du travail des responsables nationaux.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ORIENTATIONS NATIONALES ET DE LA STRATÉGIE D'APPUI DE LA BANQUE, 1984-1999

Période/Orientations nationales

Réformes/Activités soutenues par la Banque mondiale Résultats/commentaires

ngi ng kilar, nitia - kingla, litakanak ni Talla, na hijas

1984-1988

- Régime d'exception.
- les opérateursprivés et pour l'investissement étranger.
- Activités de la BM très limitées. (5 opérations : essentiellement - Politique très dirigiste, et dissuasive pour Ress. Humaines et un peu d'agriculture) en raison de divergences notamment sur le contrôle des prix, des importations et du crédit. - Maintien du contact afin d'aider à clarifier les choix
- Illusion de croissance de l'ordre de 3% certaines années. Cependant, croissance irrégulière, non « soutenable » avec tous les ingrédients d'une sévère crise financière puis économique à retardement.

- Effets des politiques et économiques antérieures :

croissance moyenne de moins de 1% en 1989 et 1990.

masse salariale avoisinant 70% des recettes fiscales 1988

- Effort de stabilisation affecté un moment par dynamique

- Meilleurs résultats du côté du contrôle des dépenses que

1989-1993:

- Retour au pluralisme politique.
- Rectification de la politique économique facilite reprise du dialogue avec FMI et BM. (PFP et SAL de 1991)
- Constat de l'insuffisance de l'aiustement interne.
- Augmentation opérations BM (12 pendant la période) reflétant le souci de contribuer à (i) rétablir un cadre macro-économique sain, (ii) rétablir un certain volume de dépenses pour les secteur sociaux. (iii) réhabiliter les infrastructures, (vi) relancer production agricole, Importantes contributions des autres bailleurs (dialogue avec le Gouvernement/ cofinancements)
- Relance études et réflexions en commun : profii de la pauvreté, secteur privé, énergie électrique, revue des dépenses, insuffisances de l'ajustement interne.
 - du côté des recettes - Croissance PIB en 91 mais stagnation en 92 et 93 entraînant une baisse de la consommation par tête.

et 1989, accumulation d'arriérés.

politique.

1994-1996

- Poursuivre la mise en place des institutions républicaines
- Bien gérer la dévaluation
- Relancer la décentralisation
- Libéralisation et retrait de l'Etat de certaines activités économiques
- Veiller aux équilibres macro. Eviter tout dérapage aux niveaux du Bons résultats. Reprise effective de la croissance (3,7%) déficit budgétaire et de l'inflation.
- Libéralisation du commerce et amélioration du cadre incitatif : abandon du contrôle des prix et des marges, abolition des monopoles relatifs au commerce extérieur, levée du monopole de l'agence pour l'emploi en matière de placement.
- Réforme des entreprises publiques avec option de privatisation.
- Réforme du secteur financier.

- supérieure à la population (2,8%). Contrôle de l'inflation (de 25% en 1994 à 6% en 1996)
- Premières mesures de libéralisation effectives ainsi que simplification de la structure tarifaire. Cependant plusieurs monopoles/restrictions demeurent : riz sucre, produits pétroliers, cuirs et peaux.
- -Réalisations insuffisantes (scules 13 privatisations sur les 40 prévues).
- Bien enclenchée et menée de manière soutenue.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ORIENTATIONS NATIONALES ET DE LA STRATÉGIE D'APPUI DE LA BANQUE, 1984-1999

Période/ Orientations nationales ... Réformes/Activités soutenues par la Banque mondiale Résultats/commentaires rigida. Tilak

- Réforme des institutions publiques.

- Démarrage lent. Consensus national difficile à forger.

1997-1999

- Consolider des institutions républicaines
- Poursuivre les réformes de la période l'intégration régionale (UEMOA)

Poursuite de la diversification du dialogue et des opérations de la BM. En plus du maintien d'un cadre macro-économique sain, la précédente en tenant compte de l'option de stratégie de la Banque vise à permettre au Burkina de tirer pleinement avantage de la dévaluation en créant les conditions d'une légère détérioration du compte courant extérieur en augmentation de la production notamment dans le secteur privé. On pourcentage du PIB note aussi un souci accru pour améliorer les services sociaux et lutter contre le SIDA. Enfin les opérations sectorielles de plus en plus menées en association avec d'autres bailleurs de fonds, sont conçues pour soutenir l'approche décentralisée et participative du développement. Ceci contribue à revigorer la réforme des institutions publiques

Bons résultats macro par rapport aux objectifs : (5,6% de croissance du PIB, taux d'inflation de l'ordre de 4,5%, anurement total des arriérés). En revanche on note une

- Il y a lieu cependant de relativiser les résultats obtenus car les conditions sociales ne se sont pas améliorées de manière significative, l'économie Burkinabè est moins compétitive que celle de ses voisins à beaucoup d'égards et, enfin, on a pu observer l'extension du virus du SIDA.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ORIENTATIONS NATIONALES ET DE LA STRATÉGIE D'APPUI DE LA BANQUE, 1984-1999

DOMAINE	OBJECTIFS/ORIENTATIONS	MESURES/ACTIONS
	MPS, LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE PASSERA P ON, ETC) TOURNEE VERS LES REGIONS ET LES GI	
	I – BLOC "RENFORCEMENT DES RESSOU	RCES HUMAINES''
1. Education	- Accroître accès aux écoles, en priorité dans les 10 provinces ayant la couverture la plus faible et dans les zones rurales et urbaines les plus défavorisées - Scolariser plus de filles - Rendre l'école plus accessible en terme de coûts pour les familles - Améliorer l'environnement éducatif de l'école - Allouer une plus large part du budget de l'Etat à l'éducation de base - Accroître la formation des gestionnaires du système éducatif	Enseignement de hase: - Permettre la faisabilité financière du programme particulièrement au niveau des charges récurrentes salariales (permettre le recours à des enseignants à moindre coût sur le modèle des écoles satellites et dans le contexte de la responsabilisation des communautés villageoises ou communales) - Augmenter les allocations budgétaires dans le budget de l'Etat (affecter les ressources de façon équitable aux services de base, entre les zones géographiques — faire baisser les coûts unitaires) - Satisfaire la demande en priorité là où elle est apparente (provinces ayant le taux de couverture le plus bas et zones urbaines et rurales les plus pauvres) - Permettre l'amélioration de la qualité de l'enseignement et l'efficacité interne - Encourager les nouvelles technologies en matière de communication et de formation - Entretenir un cadre de concertation des bailleurs et promouvoir l'harmonisation de leurs interventions.

TO THE STATE OF TH	OBJECTIFS/ORIENTATIONS	MESURES/ACTIONS
		Secteur Enseignement Post-Primaire: - Donner plus de place à l'enseignement secondaire technique et professionnel - Favoriser une adéquation entre l'enseignement technique et professionnel dispensé et le marché du travail - Favoriser le niveau de partenariat entre l'Etat, les communautés et le secteur privé dans le cadre de l'enseignement technique et professionnel
2. Santé		
2. Sante	Améliorer l'état de santé et de nutrition de la population pauvre et les protéger des effets néfastes de la maladie, de la malnutrition et de la forte fécondité	Développer une politique sanitaire nationale et un programme national de développement sanitaire sur dix ans :
		- Mettre en place un système de mobilisation, coordination, suivi et gestion de l'aide au secteur - Mettre en place un système de suivi et évaluation de la mise en oeuvre de cette politique
		Continuer les efforts d'amélioration de la qualité et l'accès aux services de santé de base
		- Continuer les efforts de renforcement au niveau des ressources humaines, médicaments et matériel, infrastructure, maintenance
	Renforcer la performance du système de santé par la promotion de l'accès équitable aux soins préventifs et curatifs dans le domaine de santé, nutrition, et population. Un accent particulier	Améliorer l'efficacité du secteur par la décentralisation du système de santé et l'opérationalisation des districts sanitaires

DOMAINE	OBJECTIFS/ORIENTATIONS	MESURES/ACTIONS
	sera mis sur l'accessibilité, l'efficience, la	- Mettre en place un système de gestion basé sur la
	qualité et l'adéquation aux besoins des clients	performance (budget programmes, indicateurs de
	et des soins.	performance, système d'information et de gestion, etc)
		Développer une politique de ressources humaines
		- Décentraliser le recrutement et la gestion des ressources humaines
		- Rationaliser la distribution et la gestion des ressources humaines
		Renforcer le partenariat avec les communautés, le secteur privé (à but lucratif et non lucratif)
ł		- Mettre en place un système de contrats avec les
	}	différents acteurs locaux
ì		- Renforcer les capacités du Ministère de la Santé dans
		les activités communautaires et exploiter la capacité existante des structures communautaires
	Promouvoir la pérennité d'un système de financement du secteur par la mobilisation des	Développer une politique de financement du secteur
	ressources et la maîtrise effective des dépenses publiques	- Entreprendre une analyse des coûts, des efforts de réduction des coûts et de maximisation de l'efficacité des services ainsi qu'une analyse de la volonté et de la capacité de payer des différents intéressés.

DOMAINE	OBJECTIFS/ORIENTATIONS	MESURES/ACTIONS
	II – BLoc "SIDA"	
1. Volonté politique exprimée aux plus hauts niveaux pour une réponse nationale massive et effective de la lutte contre le HIV/SIDA	- Elaboration d'un programme national et meilleure gestion et coordination des activités de lutte contre le SIDA	 mobilisation de ressources complémentaires décentralisation des actions au niveau des régions et des districts sanitaires de santé développer une approche multisectorielle créer une banque de sang et améliorer la qualité de la transfusion sanguine dans les hôpitaux et les districts sanitaires renforcer la coordination des activités au niveau des différents acteurs dans l'esprit d'une stratégie nationale
	Meilleure surveillance épidémiologique	- intégrer HIV/SIDA dans le système national de dépistage et du système d'information sanitaire - associer les ONGs
	Elaboration d'une stratégie nationale d'approvisionnement en méthodes contraceptives et d'amélioration de son utilisation	- prendre en compte le secteur public et privé et cibler les groupes les plus vulnérables de la société. - soutenir cette stratégie par une campagne d'information, d'éducation et de communication (IEC)
	Renforcement de la campagne IEC	- simplifier les messages (planning familial, MST/SIDA, vie familiale, excision) - réviser et définir les messages au niveau des districts sanitaires afin de maximiser leur utilisation et dissémination - harmoniser les messages au niveau des différents acteurs
2.		

DOMAINE	OBJECTIFS/ORIENTATIONS	MESURES/ACTIONS
	Promotion de la participation des communautés rurales	- mettre en place une approche multisectorielle (agents de vulgarisation agricole, enseignants du primaire et du secondaire, ONGs, associations, groupements de jeunes et de femmes, le privé, les militaires)
	III - BLOC "COMPETITIVIT	Έ"
1. Fiscalité	Simplifier le régime fiscal et réduire pression fiscale sur les entreprises du secteur moderne et en même temps élargir l'assiette	- Mettre en application le TEC - Considérer une réduction de l'impôt sur le BIC - Développer crédit d'impôt à l'investissement
2. Libéralisation (commerce produits agricoles)	- Rechercher des gains d'efficacité à travers la concurrence (réduction des coûts et amélioration de l'accès, en particulier pour les zones défavorisées) - Faciliter l'investissement	- Riz - Sucre - Coton: introduire ouverture à la concurrence dans la filière en s'assurant que les nouvelles zones soient prises en charge par d'autres structures que la SOFITEX
3. Entreprises publiques (démonopolisations et privatisations)	Rechercher des gains d'efficacité et améliorer les services (qualité et quantité)	- Transport aérien et services aéroportuaires: - Energie: (i) adoption d'un programme d'investissement à moindre coût pour le secteur de l'énergie, (ii) suppression des monopoles SONABEL et SONABHY, (iii) réduction des coûts des facteurs à travers les interconnexions, (iv) renforcement des capacités de régulation des marchés - Télécommunications: - Eau: Appréciation sur une période d'un an à 18 mois de la performance de l'ONEA dans le cadre du contrat de service actuellement en préparation (si nécessaire,

DOMAINE	OBJECTIFS/ORIENTATIONS	MESURES/ACTIONS
	-	considérer mise en concession) - Privatiser autres activités commerciales où la présence de l'Etat ne se justifie pas
4. Promotion du secteur privé		
(a) Libéralisation et amélioration de l'environnement des affaires	Création du cadre incitatif et libéralisation du commerce	- Poursuite de l'élimination des barrières à l'entrée, allègement de la fiscalité des entreprises et des formalités administratives - la poursuite de l'harmonisation du droit des Affaires de même que du droit du Travail dans le contexte de l'OHADA et de l'UEMOA - la mise en place d'un appareil judiciaire efficace à même de protéger les personnes et les biens pour l'ensemble de la région et l'extérieur.
•	Libéralisation des services publics et secteurs d'infrastructures pour: - augmenter l'accès aux infrastructures, et - améliorer la qualité des services et la réduction des coûts	- la formulation d'une stratégie de libéralisation pour chacun des secteurs concernés avec détermination d'un calendrier de mise en oeuvre suivant les contraintes spécifiques, - la conduite réflexion stratégique sur la façon de redistribuer les responsabilités de supervision des secteurs et de régulation au niveau de l'Etat en clarifiant les organes chargés de la définition des politiques sectorielles, la mise en œuvre des fonctions de la régulation et la conduite du processus de mise en concession la privatisation de plusieurs activités actuellement gérées par l'Etat (ie. ONATEL, SONABEL)
	Privatisation : donner un signal fort sur la	- définition du rôle de l'Etat dans les entreprises restant

DOMAINE	OBJECTIFS/ORIENTATIONS	MESURES/ACTIONS
	volonté de l'Etat de se retirer des activités de	dans le portefeuille sur la base de l'étude stratégique du
i	production et de services et stimuler	porteseuille de l'Etat en cours de lancement et
	l'investissement par le secteur privé.	formulation d'une stratégie claire vis-à-vis de ce
· ·		portefeuille et d'un programme de privatisation
		additionnel, et
		- mise en oeuvre progressive en tenant compte des
		priorités, des capacités d'absorption du marché
	Facilitation du Commerce	- l'examen des contraintes administratives (et non pas celles de l'infrastructure),
	}	- la mise en oeuvre d'actions Etat/secteur privé pour y
		remédier et
1	1	- la promotion de réflexion par les opérateurs privés pour
		une meilleure intégration/utilisation des infrastructures
		notamment l'orientation des flux de marchandises sur
ł		les corridors les plus compétitifs,
Į		- assurer une plus grande professionnalisation des opérateurs économiques pour leur permettre de négocier
		de meilleurs services en coût et desserte sur les ports de
		destination
(b) Promotion des investissements et	Promotion de l'investissement et organisation	- repenser les actions de promotion des investissements
du développement d'entreprises	de l'information	avec les opérateurs privés
privées performantes		- faciliter l'accès aux informations générales
priviles periorial		économiques et techniques ainsi que les informations
<u>}</u>		spécifiques sur les dispositifs d'appui disponibles au
		Burkina
	Développement des capacités	- libéraliser les voies d'accès et de diffusion (Internet,
1		télé, radio etc) afin d'en faciliter l'acquisition ou
İ		l'importation par les opérateurs;
1		- renforcer les capacités locales administratives

DOMAINE	OBJECTIPS/ORIENTATIONS	MESURES/ACTIONS
		universitaires et privée de génération, de gestion et de diffusion de l'information technologique et économique afin d'en améliorer l'offre et l'usage pour tous - faciliter l'accès à l'information à travers "la Maison de l'Entrepreneur". - Au niveau des entreprises : (i) formation et conseil en direction des entrepreneurs, (ii) les structures de promotion des produits de même que le contrôle de qualité et la prospection commerciale (iii) la recherche de partenariats
5. Emploi	Améliorer la productivité du travail	- Assouplir la législation en matière d'emploi - Elaborer une politique de formation professionnelle s'appuyant sur le secteur privé dans la conception et la mise en oeuvre - Améliorer la formation des travailleurs
6. Secteur Financier	Accroître l'accès au financement des entreprises de diverses catégories	- Elaborer une stratégie de micro-financement - Favoriser les financements non intermédiés par système bancaire - Adopter les propositions de la loi PARMEC permettant la promotion du micro-crédit - Développer les systèmes de paiement moderne.